







75 % des répondants considèrent que Oui

La CFE-CGC sait bien que les commissions du CUEP sont définies dans un décret et qu'il n'est pas chose facile que d'en faire produire un nouveau uniquement pour une commission complémentaire.

Nous savons également que la Caisse des Dépôts est très engagée dans cette démarche et néanmoins les actions menées dans le cadre de la RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale), de la TEE (Transition Energétique et Ecologique) et du Développement Durable ne sont pas présentées en instances, dans une commission ou même un groupe de travail dédié. Pourquoi ?

Le Directeur Général a bien présenté les 4 axes du plan de relance dans les instances Groupe et nous avons pu percevoir de façon trop succincte que la **TEE** y avait toute sa place.

Tous les personnels sont « intéressés » à la réussite de ces actions

En effet, l'objectif transversal n°3 de l'intéressement sur le développement durable compte pour 10 %

3 des 11 volets du plan de relance identifiés pour l'objectif transversal n°4 sont en faveur de la **TEE** des territoires (Energie, Mobilité, Environnement et Biodiversité)

Pourquoi est-ce important?

- Cela permet de montrer l'engagement de la Caisse des Dépôts dans cette démarche
- Cela permet de montrer l'impact concret dans les régions et les territoires
- Cela permet de coordonner toutes les actions et de les faire connaître
- Cela permet enfin de valoriser les personnels qui contribuent au quotidien à ces réalisations



Epargne salariale



TRIBUNE DE JUIN 2021

Qu'est-ce qu'on attend !!!

Vous vous souvenez peut-être qu'en 2020, l'ensemble des organisations syndicales avaient interpellé la Direction sur la pertinence des fonds proposés par Epsens.

Après avoir fait le constat que les frais de gestion étaient plus élevés que ceux du marché et que la performance de ces fonds étaient globalement moins bonnes, plusieurs réunions se sont succédées avec la participation efficace de GDA-DFE afin de faire en sorte qu'Epsens finisse par nous proposer des fonds à priori plus performants et avec des frais de gestion moins onéreux.

Tous les nouveaux fonds proposés ayant en outre le label ISR (Investissement Socialement Responsable) afin d'être en phase avec la démarche RSE.

Les avenants proposés aux accords PEE et PERCO à la consultation du CUEP du 19 mars 2021 n'ont pas recueillis suffisamment d'avis favorable pour être mis en place

Les votes en séance

WOTES		UNSA	CFE-CGC	CFDT	CGT	SNUP	TOTAL
	Pour		1	4			5
	Abstention	6			3	1	10
	Contre						

Les anciens fonds moins performants et plus chers sont donc toujours en vigueur !!! (X)



Dans le cadre de la négociation du premier avenant à l'accord ARTT n'incluant que les dispositifs MATT et semaine des 4 jours, la CFE-CGC a proposé que soit attribué 1,5 jours aux personnels dans le dispositif MATT à 20 % à compter de l'âge d'ouverture des droits à la retraite (environ 100 personnes) afin d'éviter des modifications trop importantes dans les systèmes d'informations RH.

Prenez soin de vous et restez prudents !!!

We Notre site syndical internet https://cdc.cfe-cgc.fr/

Téléchargez notre application Web : L'Indispensable

